

FA - 27104109

VITE DIT, VITE LU

## Déclaration de revenus sur internet

**PETIT-BOURG** : Les administrés pourront faire leur déclaration de revenus sur internet dans les cyberbases de la commune jusqu'au 18 juin. Les horaires sont les suivants : lundi, de 14 à 16 heures ; du mardi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures ; samedi, de 9 à 11 heures. Prière de vous munir de votre déclaration de revenus, du dernier avis d'imposition et d'un support amovible (CD-Rom ou clé USB).

➔ Renseignements à la cyberbase de Pointe à Bacchus. Tél. 0590957838.